



OBJECTIFS :

- Assurer une prise en soins des personnes éloignées du système de santé.
- Travailler, dès l'admission au SSIAD «Parcours», un projet d'orientation vers les dispositifs de droit commun pouvant répondre aux besoins en santé de la personne accueillie (Médecin Traitant, infirmiers libéraux, dentistes...).
- Prévenir la perte d'autonomie, limiter les incapacités et ainsi lutter contre l'isolement.



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE :

- Directrice
- Infirmière coordonnatrice
- 3 infirmiers(ères)
- 2 aides-soignantes
- 1 psychologue
- 1 secrétaire

Service de Soins Infirmiers A Domicile

SSIAD «PARCOURS»



CONTACT

SSIAD «PARCOURS»

93 rue Clémenceau
59430 Saint-Pol-sur-Mer

Cathy LECORNEZ

Infirmière coordonnatrice

par téléphone : **07 72 50 66 56**
ou par mail : **clecornez@afeji.org**

Afeji

TOUTES LES VIES ONT LA MÊME VALEUR

Assurer une prise en soins
des personnes éloignées
du système de santé

Service de Soins Infirmiers A Domicile

SSIAD «PARCOURS»





SSIAD «PARCOURS»

Service de Soins Infirmiers A Domicile



PUBLIC ACCOMPAGNÉ :

- Personnes en situation de grande précarité accueillies en structures d'accueil et d'hébergement (CHRS, CADA, Résidences accueil, SHU...)
- Personnes en situation de grande précarité à la rue, hébergement hôtelier, ACT ...



MISSIONS :

- Assurer des **soins infirmiers et d'hygiène générale** répondant aux besoins en santé de la personne accueillie 7 jours sur 7, 365 jours/an.
- Assurer un **maintien en hébergement**, retarder dans les meilleures conditions possibles une prise en charge en structure médicalisée, prévenir les hospitalisations ou raccourcir les séjours hospitaliers.
- Créer un lien de confiance avec la personne accueillie et ainsi l'accompagner vers **une autonomie dans la prise en charge de ses problématiques en santé**.
- Faciliter la **coordination du parcours de santé**, informer, orienter sur les acteurs de santé du territoire, favoriser la relation avec les professionnels de santé.
- Venir en appui des professionnels du secteur social dans **l'accompagnement de la personne accueillie sur le volet santé**.



RÔLE DU SSIAD :

- Intervenir auprès des personnes accueillies et hébergées dans le réseau AHI (Accueil Hébergement et Insertion) confrontées à un nonaccès ou à un accès limité aux dispositifs d'offre de soins en raison de leur grande précarité mettant à mal une prise en charge médicale optimale.
- Créer un lien de confiance afin d'accompagner vers une autonomie progressive en matière de prise en charge de leur santé, de recours à la prévention et aux soins.



CRITERÈS D'ADMISSION :

- Situation sociale de grande précarité, personnes accueillies et hébergées au sein dispositif AHI, Accueil Hébergement et Insertion ». (CHRS, SHU, CADA...).
- Besoin de prestations en soins infirmiers (soins techniques, de base) attesté par une prescription médicale.

Confiance

Autonomie

Santé

Prévention